



Dossier Surendettement

Par **CELIA 0231**, le **28/03/2019** à **20:06**

Bonjour

voila il y a trois ans j'ai souscrit un prêt auto avec mon ex en co emprunteur.

Hors aujourd'hui je n'ai d'autre choix que de déposer un dossier de surendettement. Je souhaite régler mes créanciers mais ils me demandent des échéances trop importantes. Je voulais savoir si lorsque la banque de France mettrons en place un échéancier pour régler mes dettes, est ce que l'organisme financier ou j'ai souscrit le crédit auto avec mon ex peut se retourner contre cette personne ? Sachant que je souhaite régler mes dettes ? Et que je respecterai l'échéancier ?

Merci

Par **Visiteur**, le **28/03/2019** à **20:48**

Bonjour

Si le dossier de surendettement vous concerne, le créancier peut se retourner contre l'autre emprunteur.